

ASKORIA - Inscription aux formations de niveau 2

Assistant de service social – Educateur de jeunes enfants – Educateur spécialisé – Educateur technique spécialisé

Procédure d'inscription – calendrier 2019

	Candidats Parcoursup	Candidats hors Parcoursup
Qui est concerné ?	Lycéens, Apprentis Etudiants en réorientation	Salariés Demandeurs d'emploi*
Comment s'inscrire ?	Du 22 janvier jusqu'au 14 mars minuit : formulation des vœux sur le site Parcoursup : https://dossier.parcoursup.fr	Du 17 janvier au 8 mars inclus sur la plateforme d'inscription d'ASKORIA : https://selection.askoria.eu/selectionph2askoria/
Liste des documents à fournir par le candidat	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les notes : et en particulier les notes de français pour les bacheliers, notes du bac, etc. Avis pédagogiques portés par le lycée (Fiche avenir) Projet de formation motivé (1500 caractères) 	<ul style="list-style-type: none"> Photocopie d'une pièce d'identité recto-verso Lettre de motivation et C.V détaillé Photocopie des pièces justificatives relatives aux expériences ou activités bénévoles Photocopie des diplômes détenus et des formations suivies
Mode de sélection	<ul style="list-style-type: none"> Pré-sélection sur dossier Epreuves orales : processus d'entretien (entretien collectif, puis individuel) 	<ul style="list-style-type: none"> Présélection sur dossier Epreuves orales : processus d'entretien (entretien collectif, puis individuel)
Critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"> Motivation Capacité à communiquer et à argumenter Capacité à coopérer Expériences liées au choix de métier Créativité Compréhension du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Motivation Capacité à communiquer et à argumenter Capacité à coopérer Expériences liées au choix de métier Créativité Compréhension du métier
Dates à retenir	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'au 3 avril : le candidat finalise son dossier et confirme ses vœux Etude des dossiers : du 4 avril au 12 avril Du 15 avril au 8 mai : oraux d'admission A partir du 15 mai : réponse faites aux candidats sur la plateforme De mi-mai au 19 juillet : confirmation de l'inscription par le candidat 	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'au 8 mars : inscription Phase orale d'admission : entre le 23 et le 30 mars Mode de convocation : courrier électronique Résultat de la phase orale : à partir du 11 avril
Paiement	<ul style="list-style-type: none"> Le paiement est à effectuer en ligne par carte bancaire 20 euros l'inscription 110 euros (frais de sélection pour les oraux) 	<ul style="list-style-type: none"> Le paiement est à effectuer en ligne par carte bancaire 20 euros l'inscription 110 euros (frais de sélection pour les oraux)

* Pour les demandeurs d'emploi, la pré-inscription via Parcoursup dépend de la prise en charge financière de la formation par le Conseil régional du territoire concerné. Se renseigner auprès des [conseillères de formation d'ASKORIA](#).

Besoin d'en parler ? Rendez-vous aux portes ouvertes d'Askoria !